

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****La cinquième réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur s'achève à Addis Abéba**

Addis Abéba, le 23 mai 2016 - La cinquième réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination (MCC) de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA) s'est tenue à Addis-Abeba le 20 mai 2016.

En examinant la stratégie de lutte contre la LRA sous conduite de l'UA, la réunion a noté que bien que la capacité de la LRA s'est considérablement détériorée au point de ne pas constituer une menace politique à tout Etat dans la région, la LRA a encore la capacité de se regrouper, de se reconstituer et de reprendre les atrocités contre des civils sans défense, comme en témoignent ses atrocités continues caractérisées par des raids, des pillages et des enlèvements de civils pour transporter les objets pillés pour la LRA, y compris l'Ivoire d'éléphants braconnés dans le parc national de Garamba, en RDC.

La réunion a appelé à la poursuite des efforts de lutte contre la LRA jusqu'à ce que le groupe soit éliminé. Elle a, par conséquent, adopté nombre de conclusions. Tout d'abord, la réunion a demandé au Conseil de paix et sécurité de l'UA (CPS) de renouveler, lors de sa réunion sur la LRA, qui se tiendra le 30 mai 2016, le mandat de l'ICR-LRA pour une nouvelle période de douze (12) mois jusqu'au 22 mai 2017, et a en outre demandé à la Commission de l'UA de mobiliser des fonds pour appuyer la Force régionale d'intervention (FRI).

Elle a demandé au CPS d'interagir avec le Conseil de sécurité des Nations unies, afin d'envisager de lever l'embargo sur les armes imposé à la RCA pour lui permettre de reconstruire la capacité de ses forces armées afin d'éventuellement prendre la relève de la FRI dans l'Est de la RCA, ajoutant que le pays devrait être assisté pour former et équiper une force de la taille d'une brigade à intégrer dans la FRI.

La réunion a demandé à l'Ouganda de reconsidérer son calendrier de désengagement de l'UPDF de la FRI qu'elle avait proposé, à fin mai 2017, au lieu de fin juillet 2016 ou octobre 2016. Elle a exhorté la Commission de l'UA à demander aux chefs d'Etat des Etats membres de l'ICR-LRA de se réunir en marge du prochain sommet de l'UA à Kigali, au Rwanda, afin d'examiner l'état de l'ICR-LRA.

La réunion s'est félicitée de la volonté exprimée par la République du Soudan de devenir un membre à part entière de l'ICR-LRA, et a demandé à la Commission de l'UA d'assurer le suivi de

cet engagement. Elle a en outre chargé la Commission de l'UA d'entreprendre nombre de missions d'évaluation technique visant à faciliter la reconfiguration de la FRI, pour prévoir une opération multidimensionnelle et aider à développer une stratégie de désengagement de la FRI.

La réunion a appelé au renforcement de la coopération et de la coordination entre la FRI et les missions de maintien de la paix des Nations unies dans les régions touchées par la LRA, afin de répondre à l'incapacité de ces dernières de poursuivre la LRA au-delà des frontières. Elle a exhorté la Commission de l'UA à renforcer son interaction avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'UE et l'USAID, afin de construire une synergie sur la stabilisation et la réhabilitation des régions touchées par la LRA.

Enfin, la réunion a demandé à la Commission de l'UA d'intensifier les efforts visant à mobiliser des ressources supplémentaires pour la FRI, d'identifier et de mettre en œuvre des interventions à court et à long termes de relance et de stabilisation rapides dans les régions touchées par la LRA, afin d'assurer la fourniture des services de base et des infrastructures aux communautés touchées.

Le MCC est une composante de l'ICR-LRA, présidé par le Commissaire de l'UA à la paix et à la sécurité et comprend les Ministres de la défense des pays membres de l'ICR-LRA, ainsi que l'Envoyé spécial de l'UA pour les questions de la LRA. Sa tâche principale est de coordonner les efforts des États membres de l'ICR-LRA et de donner une orientation politique sur la mise en œuvre de l'Initiative.

-FIN-